

## LE TRAVAIL ET LA PROTECTION SOCIALE SONT UN DROIT

La situation de l'emploi est aujourd'hui catastrophique. Quelques chiffres valent mieux qu'un long discours. Le nombre de **chômeurs de plus d'un an a bondi de 147%** depuis la crise de 2008 atteignant **2 411 000 personnes**. Si l'on prend **toutes les catégories confondues** on atteint **6 575 000** pour la France entière sachant que ces chiffres ne tiennent pas compte des radiés et des non-inscrits. Bref, le constat est alarmant : les français en **situation de chômage ou de grande précarité** représentent aujourd'hui **plus de 20% de la population active** et le nombre de personne vivant **sous le seuil de pauvreté** (1008 euros/mois) est estimé à 8,8 millions soit **14,1% des français** (chiffres INSEE).

Côté emploi, la précarisation a la part belle avec **90% des embauches qui se font soit en CDD soit en intérim** (sachant que 70% des embauches en CDD sont des CDD de moins d'un mois) et la naissance d'une nouvelle forme d'activité, qui n'est ni un emploi ni un travail et qui accroît dangereusement **la précarité des actifs** : les activités type Uber, Blablacar, Airbnb, Weclaim, Vizeat. Ce capitalisme de plateforme fait **travailler hors de tout droit ou protection**. Mais les travailleurs en sont dépendants car sans la plateforme, ils n'ont pas accès au marché (ex : chauffeurs Uber).

Le droit au travail, à la santé, à la protection sont des **droits constitutionnels** aujourd'hui **bafoués par ces transformations du travail et par la situation de chômage de masse**. Nos priorités en la matière seront donc :

- grâce à la **libération du crédit** (opérée via 1- la mise en place d'une séparation bancaire qui nous protégera des paris spéculatifs des banques et réorientera le crédit vers l'économie réelle 2- la création d'une banque nationale qui émettra de

l'argent en cohérence avec un plan de développement du pays), **la relance de nos chantiers nationaux** avec notamment la construction de 2 millions de logements sociaux.

- la création d'un **vrai service public de l'emploi** avec des **créations de poste de conseillers** à Pôle Emploi. Chacun doit avoir une moyenne de **50 dossiers à traiter** et assurer un vrai **suivi personnalisé des demandeurs**. La grande **Conférence sur l'emploi** que je prévois permettra de mieux faire coïncider les besoins des entreprises et les compétences des chercheurs d'emploi, de même que les nouveaux logiciels dont il faudra équiper Pôle Emploi.
- **la revalorisation des salaires avec un SMIC à 1700 euros brut** en contrepartie d'une **hausse de trois points de la TVA** pour les employeurs.
- un système de **bonus-malus** en matière de licenciements et d'assurance-chômage.
- **l'abrogation de la loi El-Khomri** et sa substitution par un texte dont le pilier sera un nouveau Compte personnel d'activité, portail informatique unique permettant au travailleur d'accéder à ses droits. Le **remplacement du RSI** par un **statut social unique des actifs**. Extension du **RSA aux 18-25 ans**.
- le **doublage du nombre d'inspecteurs du travail** trop peu nombreux face à l'ampleur de la tâche (2000 agents pour 20 millions de salariés). Par ailleurs, il faut **redonner à la médecine du travail les moyens** de fonctionner, à l'heure où les maladies liées au stress au travail sont de plus en plus importantes.